



LETTRE AUX RISSOISES ET AUX RISSOIS

 Stéphane RAFFALLI
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental
de l'Essonne

Objet : **Agriculture Bio**

Ris-Orangis, le 21 janvier 2019

**Madame, Monsieur,
Rissoise, Rissois,**

Notre commune compte plusieurs dizaines d'hectares de terrains non urbanisés mais qui n'ont jamais fait l'objet d'une véritable valorisation.

Ce sont des « terrains vagues » où l'on constate trop souvent des occupations inappropriées et illégales. Il s'agit de terrains publics propriété de l'État.

Ces fonciers en friche sont dans notre Plan local d'urbanisme, parce que nous avons fait ce choix, protégés par une réglementation stricte qui empêche toute construction nouvelle.

Notre volonté municipale est de convertir ces espaces sans usage, ces vides, pour y développer des activités durables à forte valeur ajoutée écologique et environnementale.

On pense aux 7 hectares de nos jardins familiaux – chemin de Montlhéry sur notre Plateau avec ses 250 parcelles confiées à autant de familles rissoises qui vivent dans un immeuble.

On pense aussi à notre « espace naturel sensible » de 7 hectares, le lac des Alcools, au cœur de notre écoquartier proche des quartiers Mairie et Gare. Ce lieu totalement oublié pendant quatre décennies est aujourd'hui un écrin de verdure paysager avec son joli plan d'eau dont tous les Rissois-es peuvent jouir pleinement.

C'est dans le même esprit que nous avons imaginé et portons un projet d'agriculture urbaine sur les 13 hectares des terrains de l'Aunette, le long du ru de l'Écoute-s'il-pleut et de la départementale 153 route de Menneçy.

Ces terres à l'abandon depuis longtemps vont être dédiées à du maraichage bio dont les récoltes seront destinées en priorité à notre consommation locale.

Nos références :
10082018/CAB/488

Affaire suivie par :
Cabinet du Maire
contact@ville-ris-orangis.fr
01 69 02 52 02

Hôtel de ville
Place du Général-de-Gaulle
91130 Ris-Orangis
T. 01 69 02 52 52
F. 01 69 02 52 53
Contact@ville-ris-orangis.fr

Cette nouvelle affectation nécessite des travaux pendant 10 mois. Le chantier a d'ores et déjà commencé par des apports de terres d'excellente qualité nécessaires à la pleine réussite de ce projet. Une fois ce terroir amendé, nous pourrons procéder aux aménagements de la parcelle avec un bâtiment agricole, un puits et des réseaux d'alimentation en eau, puis, les chemine-ments et les clôtures.

À l'automne prochain, les agriculteurs sélectionnés par nos soins et la Chambre d'agriculture prendront possession des lieux pour y développer leurs activités maraichères au bénéfice des Rissois-es.

Au moment où, en Île-de-France, contre toutes les évidences, d'aucuns urbanisent des terres agricoles, nous faisons le choix ici, de réintégrer des champs cultivés qui alimenteront des circuits ultra-courts au profit des habitants de notre commune et de son agglomération.

De la même façon, nous préparons avec un grand cabinet de paysagistes, l'aménagement de la mare à Pilatre (6 hectares) et du pré aux vaches (8 hectares) aux portes de la Marie blanche et de la Ferme du temple avec la même sensibilité.

À terme, ce sont plus de 150 hectares, dont les 60 arpents et notre poney club le long de la coulée verte, 150 hectares sur notre commune qui seront protégés et valorisés offrant des espaces de respiration très généreux pour des usages en harmonie avec la nature et la biodiversité. Soit près de 20% de nos terres cadastrées qui auront une véritable « valeur d'usage ».

Ainsi nous réaffirmons notre volonté politique de mettre en oeuvre un modèle de développement qualitatif, respectueux de l'environnement, à hauteur d'Hommes, pour une meilleure qualité de vie.

Étape par étape, nous poursuivons notre stratégie pour que Ris-Orangis devienne une véritable Ecopolis.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mon sincère dévouement,



Bien à vous.

Stéphane RAFFALLI
Maire de Ris-Orangis
Conseiller départemental de l'Essonne